



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



MOTION

Luxembourg, le 12 juillet 2022

Dépôt : Martine Hansen

Groupe politique CSV

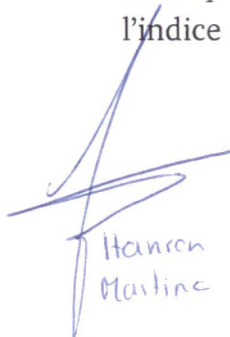
Projet de loi n° 7986

La Chambre des Députés,

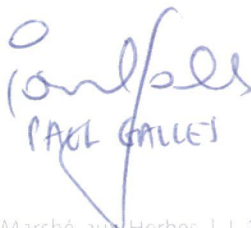
- Considérant que, d'après l'avis du Syvicol du 30 mai 2022 y afférent, l'introduction de la gratuité de l'accueil ainsi que l'introduction de la gratuité des repas principaux au sein de l'Enseignement fondamental interviennent à un moment où plusieurs communes ont déjà atteint les limites des places disponibles dans leurs structures d'accueil ;
- Estimant que, d'après le Syvicol, l'introduction de la gratuité de l'accueil ainsi que l'introduction de la gratuité des repas principaux augmenteront l'attractivité de l'offre et engendreront ainsi très probablement une hausse de la demande ;
- Constatant que le plafond du soutien financier étatique par chaise, actuellement fixé à 10.000 euros, n'a pas été adapté depuis environ 20 ans ;
- Considérant que, compte tenu de l'évolution de l'indice des prix de la construction entre 2000 et 2021, la valeur actuelle du plafonnement devrait être chiffrée à au moins 17.000 euros par chaise ;

Invite le Gouvernement

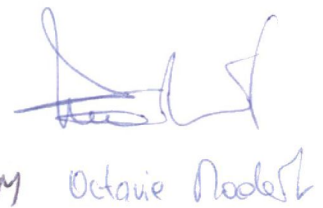
- A adapter le plafond du soutien financier étatique par chaise à l'évolution de l'indice des prix de la construction.


Hansen
Martine


Hengel Max


PAUL GALLUS


DIANE ADEMM


Octavie Noels